

## **Plan de rétablissement pour un Nouveau-Brunswick plus sécuritaire, plus sain et plus résilient**

*Lettre ouverte au premier ministre Blaine Higgs*

Monsieur le premier ministre Higgs  
Cabinet du premier ministre  
Place Chancery  
C.P. 6000  
Fredericton (N.-B.)  
E3B 5H1

Monsieur le premier ministre,

Nous sommes de cœur avec les milliers de citoyens du Nouveau-Brunswick qui se sont si fermement appuyés sur vos efforts et ceux d'autres meneurs respectés, par exemple l'infatigable Dre Jennifer Russell, et tant d'autres hauts fonctionnaires pour vous remercier dans ces temps particulièrement difficiles.

Monsieur le premier ministre, tandis que nous progressons dans le sens d'un plan de relance sûr et réfléchi, nous souhaitons vous transmettre nos opinions sur trois domaines clés qui non seulement, pour reprendre votre expression, « relanceront l'économie », mais également permettront la reconstruction afin d'assurer la sécurité, la santé et la résilience des familles et des collectivités.

### **1. Assurer la souveraineté alimentaire**

Nous souscrivons aux appels lancés notamment par les organisations agricoles, les exploitants de marchés agricoles et les défenseurs locaux de la sécurité alimentaire : la province doit œuvrer dans le sens de la sécurité alimentaire. Il est maintenant temps d'augmenter de façon marquée la proportion de notre régime alimentaire provenant de sources locales. Il est certain que nous devrions fournir plus que l'actuel 8 % de nos fruits et légumes (à l'exception des pommes de terre, du sirop d'érable et des bleuets)<sup>1</sup>. Si nous voulons accroître notre sécurité alimentaire, il nous faut, dans une optique de gestion durable, une proportion équilibrée de

---

<sup>1</sup> Stratégie sur les boissons et les aliments locaux, Achetez/Buy NB, ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, 2016, p. 4.

produits provenant de jardins communautaires, de jardins privés, de fermes d'agrément et de grandes exploitations agricoles qui nous fournissent non seulement des fruits et des légumes frais, mais la majorité des aliments que nous consommons.

Votre propre Stratégie sur les boissons et les aliments locaux comporte certains éléments d'action appropriés, mais il lui manque l'envergure et le financement.

À cet égard, nous vous pressons d'œuvrer de concert avec le ministre Ross Wetmore et ses homologues fédéraux des pêches et de l'agriculture afin d'accroître l'aide financière aux fins suivantes :

- permettre aux agriculteurs de recruter davantage de travailleurs au moyen de subventions salariales majorées, et augmenter le nombre des travailleurs agricoles qui vivent ici au Nouveau-Brunswick;
- maintenir la solidité de nos marchés agricoles locaux en veillant, d'une part, à ce qu'ils continuent de fonctionner durant la saison 2020, imminente, et, d'autre part, qu'ils élargissent leurs offres de produits et services au-delà de ce que nous avons connu ces dernières années;
- concevoir des programmes pour les petites et moyennes entreprises agricoles, particulièrement celles présentes dans les programmes de soutien à l'agriculture communautaire et offrir les outils et les programmes dont ont besoin les nouveaux agriculteurs débutants, notamment les jeunes agriculteurs;
- utiliser des terres adéquates pour la culture d'aliments, avec des programmes conçus de manière à ouvrir ces terres aux jeunes gens qui veulent se lancer en agriculture en 2020 et 2021;
- appuyer les groupes communautaires de toutes les régions de la province qui peuvent aider leurs voisins, peu importe leur âge, à cultiver leur propre jardin et à en récolter les produits; et
- élaborer des programmes d'aide pour l'industrie des pêches côtières et de la transformation du poisson dans les collectivités côtières du N.-B., et fixer un objectif pour faire en sorte que les Néo-Brunswickois consomment plus de produits de la mer locaux.

Des cibles ambitieuses en matière de sécurité alimentaire et de consommation des produits locaux de la pêche issus d'une production durable feront du Nouveau-Brunswick un fournisseur local et régional de qualité. Nous avons, par exemple, observé avec intérêt le plan québécois des pêches 2018-2025, dont l'un des objectifs est d'augmenter de 20 % la consommation des poissons et fruits de mer locaux.

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick fait déjà la promotion des initiatives Acheter local NB et fera davantage. Notre personnel et de nombreux membres et bénévoles

cultivent également à divers degrés des aliments. Nous aurions grand plaisir à partager avec vous nos histoires sur les plaisirs de l'autonomie alimentaire.

## **2. Renforcer la résilience communautaire et écosystémique en protégeant la nature et l'eau**

Monsieur le premier ministre, ce n'est pas le temps de reculer devant la cible du N.-B. concernant la protection de 10 % de sa base terrestre d'ici 2020, non plus que de mettre de côté les engagements visant à protéger les berges, tant les côtes maritimes que les berges de nos rivières et cours d'eau. En fait, bien au contraire, il est désormais opportun de dépasser nos propres cibles et de contribuer aux objectifs nationaux visant à protéger 25 % de la base terrestre et 25 % de la base marine.

Nous devons tirer les leçons de l'histoire récente, notamment des deux inondations records successives du fleuve Saint-Jean, des ouragans Dorian et Arthur et de la tempête de verglas de 2017; par conséquent, il faut procéder rapidement à la mise en œuvre de plans de protection pour faire en sorte que les systèmes naturels puissent nous protéger des phénomènes météorologiques extrêmes. Nous devrions tirer parti des montants fédéraux réservés aux infrastructures pour contribuer à rendre nos collectivités plus sûres.

À l'instar des mesures de rétablissement proposées pour d'autres aspects, il faut, en matière de protection de la nature, des cibles stratégiques atteignables et solides. Le Nouveau-Brunswick ne doit pas se contenter de protéger à peine 4,8 % de ses zones naturelles (ce qui en fait la bonne dernière des provinces canadiennes au début de 2019 dans ce domaine), mais passer à 10 % dès 2020 et mettre au point un plan visant à protéger 25 % de ses aires naturelles d'ici 2025 de manière à compenser des lacunes qui durent depuis des décennies. Le Nouveau-Brunswick se positionnera ainsi en partenaire volontaire des efforts fédéraux allant dans ce sens.

Des engagements qui vont dans le sens des investissements fédéraux en matière de rétablissement permettraient la création d'emplois locaux, particulièrement dans les métiers du bâtiment (pour des projets d'infrastructure), d'emplois temporaires, comme le nettoyage des plages le long de nos côtes, ainsi que d'emplois qualifiés dans les domaines de la protection et de la restauration.

À cette fin, Monsieur le premier ministre, nous vous pressons de travailler de concert avec le ministre Jeff Carr, le ministre Mike Holland et leurs homologues fédéraux des ressources naturelles, de l'environnement et de l'infrastructure pour :

- publier un document de discussion du N.-B. sur la façon d'accélérer le programme des aires protégées pour atteindre, voire dépasser, les cibles provinciales de 2020 et de 2025 afin de nous rapprocher des engagements fédéraux. Nous savons, par exemple, que malgré un retard de quelques mois dû à l'état d'urgence actuel, Terre-Neuve s'apprête à publier un livre blanc et les autres provinces de l'Atlantique sont prêtes à appliquer des normes plus rigoureuses que le N.-B.;

- demander au ministre Carr d'élaborer un règlement de protection des côtes en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'eau* conformément aux engagements pris dès 2008 ainsi que tout récemment que dans la stratégie sur l'eau, et travailler de concert avec d'autres ministres du Cabinet afin d'élaborer un projet de corps pour la conservation des océans afin de donner de l'emploi aux gens et enrôler des bénévoles de nos collectivités et villages côtiers par l'élargissement des projets actuels concernant les plages, comme le Great Fundy Coastal Clean-up (grand nettoyage des côtes de la baie de Fundy) et divers programmes locaux le long du détroit de Northumberland<sup>2</sup>;
- demander au ministre Holland d'accélérer la réforme amorcée sous le régime de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* afin de veiller à ce que les plans à l'intention des sociétés de gestion forestière soient majorés pour payer à un juste prix les produits forestiers des propriétaires de boisés privés;
- de la même façon, demander au ministre Holland, d'une part, de mieux protéger les ressources forestières de la Couronne par une réduction d'environ 80 % de la superficie moyenne des coupes à blanc dans les forêts de la Couronne (comme l'envisage la Nouvelle-Écosse) et, d'autre part, de remplacer la pulvérisation aérienne d'herbicides par des pratiques sylvicoles à plus forte intensité en main-d'œuvre, par exemple les coupes d'éclaircie manuelles et la restauration de la forêt acadienne; et
- établir un partenariat avec le gouvernement fédéral pour exécuter plus rapidement les projets écologiques concernant l'infrastructure d'égouts et d'adduction d'eau comme la restauration des côtes, la protection des terres humides, la protection des zones inondables et la modernisation des réseaux d'égouts.

### **3. Mettre en place un réseau d'électricité abordable, fiable et renouvelable**

Monsieur le premier ministre, vous serez sans doute étonné d'apprendre que le N.-B. est à la traîne par rapport à ses voisins de l'Atlantique et de la Nouvelle-Angleterre en matière d'efficacité énergétique et de cibles et politiques d'énergie renouvelable. Il appert, selon un rapport récent, que les principales sociétés d'électricité dépensent l'équivalent de 1,5 % à 3 % des ventes au détail sur l'efficacité énergétique, tandis que le Nouveau-Brunswick y consacre moins de 1 %<sup>3</sup>.

Selon une étude menée récemment par Dunsky and Associates pour Énergie NB, le Nouveau-Brunswick triple chaque année nos investissements en efficacité énergétique à près de 2 % des ventes au détail. Cela représente un pouvoir d'achat en énergie qui demeure dans les poches des Néo-Brunswickois. Nombre d'États et d'instances et commissions provinciales de l'énergie exigent des sociétés d'électricité qu'elles prennent toutes les mesures rentables d'efficacité énergétique. Il nous est possible de relever la productivité de notre économie et de réduire les coûts des ménages et des entreprises en investissant à la fois dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

<sup>2</sup> Voir, par exemple <https://www.naturetrust.nb.ca/great-fundy-coastal-cleanup> et <http://visionh2o.com/en/projets/menage-ton-rivage>

<sup>3</sup> <https://www.scorecard.energycanada.org/wp-content/uploads/2019/11/New-Brunswick-Mixed-Messages.pdf>

Notre objectif de 40 % d'approvisionnements en électricité sans émission provient surtout des cibles de l'hydroélectricité. L'électricité éolienne se situe à peine à 7,5 %. Les instances de la Nouvelle-Angleterre se sont dotées d'objectifs analogues, qui excluent toutefois le nucléaire ou les grandes centrales hydroélectriques. Puisque, dans le cas des énergies renouvelables et des technologies de stockage, les coûts diminuent de façon vertigineuse, le Nouveau-Brunswick a l'occasion d'accélérer l'élimination du charbon à Belledune (compte tenu de dispositions importantes pour une « juste transition » des travailleurs<sup>4</sup>), tout en réduisant le recours au pétrole et au gaz naturel. Il ne faut pas oublier que, dans les 10 à 30 prochaines années, le monde passera à zéro émission de gaz à effet de serre. Nous pouvons augmenter considérablement l'approvisionnement en électricité provenant des énergies solaire et éolienne en recourant aux nouvelles technologies actuelles en matière d'énergie de base et de stockage pour remplacer les centrales électriques à combustibles fossiles. Les projets d'énergies éolienne et solaire peuvent naître en quelques semaines ou mois, ou tout au plus quelques années, comparativement aux petits réacteurs nucléaires modulaires, dont la réalisation peut prendre jusqu'à 15 ans, et à un coût plus élevé.

Des cibles optimales rigoureusement fixées et des politiques visant à réduire les obstacles peuvent, après la pandémie, orienter les investissements en faveur du rétablissement et appuyer Énergie NB pour veiller à ce que la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick approuve ses investissements en matière d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable. Il ressort d'études récentes que les investissements dans les projets d'efficacité énergétique seront susceptibles de créer des milliers d'emplois spécialisés et de profiter aux résidents en réduisant leurs factures d'électricité.

Il faut distribuer, dans l'ensemble de l'économie, les gains d'emploi découlant de l'efficacité énergétique : environ la moitié des nouveaux emplois se situent dans la construction, les métiers spécialisés et la fabrication. Les projets d'efficacité énergétique sont un stimulant efficace, car ils créent des emplois locaux dans l'ensemble des secteurs et méritent toujours d'être lancés.

Monsieur le premier ministre, nous avons les talents nécessaires et une forte tradition entrepreneuriale jumelées à une main-d'œuvre syndiquée et hautement compétente pour reconstruire notre réseau énergétique afin de le rendre plus fiable, moins coûteux pour les contribuables et fondé entièrement sur les énergies renouvelables.

À cette fin, nous recommandons ce qui suit :

- demander au ministre du Développement de l'énergie et des ressources de travailler de concert avec Énergie NB, les parties prenantes provinciales et le gouvernement du Canada pour élaborer un plan d'action en matière d'électricité pour le Nouveau-Brunswick. Ce plan serait assorti de cibles et d'échéanciers, par exemple la rénovation de la totalité du parc immobilier du Nouveau-Brunswick, en commençant dès à présent et en continuant au cours des six prochaines années. Selon une étude d'Effacité énergétique Canada, investir résolument dans l'efficacité énergétique au

---

4

<https://www.conservationcouncil.ca/en/government-of-canada-welcomes-report-from-just-transition-task-force-for-canadian-coal-power-workers-and-communities/>

Nouveau-Brunswick pourrait aboutir à une augmentation nette de 3 460 emplois par an. Les auteurs de cette étude ont constaté qu'il y aurait une hausse nette de 730 millions de dollars du PIB par an pour la province (sans oublier une hausse (nette) de 2 milliards de dollars en des taxes et impôts provinciaux perçus durant la période visée<sup>5</sup>);

- relever à 40 % de l'offre, d'ici 2030, les cibles sur les énergies renouvelables, y compris les investissements dans les batteries et autres technologies de stockage (stockage par pompage à partir de l'hydroélectricité ou de l'énergie éolienne). Énergie NB a reçu plus de propositions de projets qu'il ne pouvait en subventionner dans sa demande de propositions en vertu de l'appel portant sur 80 MW en énergies renouvelables. Procédons à l'examen des projets prometteurs ou lançons un autre appel dès à présent et lançons de nouveaux projets;
- fixer les cibles d'efficacité énergétique à au moins 2 % des ventes au détail par année, dans l'objectif d'atteindre 3 % en 10 ans. Ces cibles feront en sorte que les emplois créés au cours de la période de rétablissement se maintiendront à long terme;
- s'associer au gouvernement fédéral pour tripler le nombre de projets de rénovation des résidences à loyer modique. L'aide provinciale pour ce programme pourrait doubler immédiatement et faire en sorte que les ménages à faible revenu puissent profiter de frais d'énergie moindres tandis qu'ils affrontent les problèmes économiques dus à la pandémie. La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick a rejeté l'élargissement de ce programme en 2018 (et c'est pour cette raison que nous avons besoin d'une réforme de la *Loi sur l'électricité* et de la *Loi sur la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick*); et
- s'associer au gouvernement fédéral pour moderniser l'infrastructure du transport d'électricité du Nouveau-Brunswick dans le cadre des efforts consentis pour créer dans l'Atlantique un carrefour des énergies renouvelables et un couloir de transport.

Nous vivons, il est vrai, à une époque sans précédent et nous vous adressons à nouveau nos remerciements, Monsieur le premier ministre, pour le ferme leadership que vous-même, Dre Russell et l'ensemble de l'équipe d'intervention sur la pandémie avez offert aux Néo-Brunswickois. Nous travaillons à domicile, mais nous nous joignons à vous pour applaudir aux efforts extraordinaires de nos infirmières, médecins, enseignants, travailleurs de la santé, fournisseurs de soins aux personnes âgées, premiers intervenants, sapeurs pompiers, travailleurs de première ligne, fonctionnaires et meneurs de la collectivité de tous types et rendre hommage à leur travail inlassable pour garantir la sécurité et la santé de nos citoyens et de nos collectivités.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



---

<sup>5</sup> [Rapport d'Efficacité énergétique Canada. Moins, c'est plus, mai 2018](#)

Lois Corbett  
Directrice exécutive



Louise Comeau  
Directrice, changement climatique et solutions énergétiques



Matt Abbott  
Directeur du programme de conservation marine

c.c. : L'honorable Jeff Carr, ministre de l'Environnement et des gouvernements locaux  
L'honorable Mike Holland, ministre du Développement de l'énergie et des ressources  
L'honorable Bill Oliver, ministre des Transports et de l'infrastructure  
L'honorable Ross Wetmore, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches